



SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE

L'eau a besoin de notre sagesse

Monsieur le Préfet de Loire Atlantique
Direction de la coordination et du management de
l'action publique
Bureau des procédures d'utilité publique
6, quai Ceineray
B.P. 33515
44035 NANTES CEDEX 1

Nos réf. : 0053/CF/2014

Nantes, le 5 février 2014

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé, pour avis, le dossier présenté par la commune d'Ancenis en vue de la restauration de la zone humide et du cours d'eau de la Davrays à Ancenis.

Le bureau de la Commission Locale de l'Eau a examiné ce dossier le 4 février dernier et a rendu un avis favorable.

Il souhaite néanmoins attirer votre attention sur l'entretien de la zone humide et du cours d'eau qui est proposé tous les 4 – 5 ans et qui semble un peu long au vue de la végétation qui devrait se développer dans cette zone.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes respectueuses salutations.



Christian COUTURIER
Président du SAGE Estuaire de la Loire